



30 JANVIER 2018 : ET APRÈS ?

LA CFDT APPELLE À LA GRÈVE LE 15 MARS DANS LES EHPAD ET LES SERVICES DE SOINS ET D'AIDE À DOMICILE

Le 30 janvier 2018, vous étiez nombreux à dénoncer le sort qui vous est réservé, vous qui travaillez dans les Ehpads et les services de soins et d'aide à domicile.

L'ampleur de ce mouvement était inédite, et votre sort conditionne celui des gens que vous êtes chargés d'accompagner ; c'est pour cela que cette grève a eu un fort retentissement médiatique.

À présent, chacun se demande quels sont les effets concrets de cet élan collectif. Qui n'a pas déjà entendu dire par un collègue :

« De toute façon, ça n'a servi à rien » ?

Or, vous le savez, il ne suffit pas d'exiger pour obtenir.

Pour tout vous dire, la CFDT attendait au moins des réponses du président de la République, mais nous n'avons même pas été reçus. Cerise sur le gâteau, le gouvernement prépare une « stratégie de lutte contre la maltraitance des personnes âgées ». Naturellement, vous serez chargés de la mettre en œuvre. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

La CFDT entend démontrer que les questions de stratégie ne sont pas réservées aux décideurs. La stratégie qui vous appartient a commencé le 30 janvier ; elle se poursuit le 15 mars.

Pour la CFDT, le 15 mars, vous avez un rôle à jouer car indiscutablement, vos revendications sont justifiées.

LIEU DE LA MOBILISATION :

14 H : EHPAD Saint-Jacques
79 chemin de la fontaine de Paris
82 600 **VERDUN/GARONNE**

COORDONNÉES CFDT :

23 grand'rue de sapiac
82000 Montauban
06.78.20.83.42

ACTION
REVENDICATIVE

FÉVRIER 2018